

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 46

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sanne deviendrait désert; ce qui se passe le jour du Jeune fédéral suffit à le prouver. Ce jour-là, le Lausannois fait trois, cinq, sept lieues à la recherche d'un café.

Tous ces établissements diffèrent de taille, de consommation, d'habitues. Le Grand-Pont n'a pas seulement ses habitués à lui, mais beaucoup d'entre eux ont encore leur table à eux; s'ils voient leur place prise, ils font la moue, laissent tomber leurs bras et s'en vont pour revenir une demi-heure plus tard. Il a ses joueurs réguliers de binocle double, triple et quadruple, à la deuxième table du fond; la partie se traîne péniblement quand elle se fait ailleurs. Il a ses joueurs de dominos, ses commis-voyageurs faisant leurs correspondances, ses conférences régulières sur les mathématiques appliquées aux étoiles filantes, ses conférences régulières sur les beaux-arts; enfin mille autres belles choses toutes originales, mille figures impayables, parmi lesquelles il faut citer le politique qui met trois heures à lire les annonces de la *Gazette*, puis celui qui arrache l'*Estafette* des mains de la porteuse et se chamaille une heure avec le garçon, l'un s'obstinant à lire le journal sans délai et l'autre s'obstinant à mettre le journal à la baguette; celui qui boit coup sur coup six chopines de vin nouveau avec un malin sourire, pour le seul plaisir de bien faire voir que c'est lui qui a baptisé le vin nouveau *phylloxera*! Celui qui..... mais il faudrait les citer tous. Nous y reviendrons.

D.

(A suivre.)

Le passage de Bonaparte à Lausanne.

Sous ce titre, nous extrayons les lignes suivantes des Mémoires manuscrits d'un Lausannois qui a joué un certain rôle dans nos affaires publiques, au commencement de ce siècle :

« En novembre 1797, Bonaparte, déjà illustre par ses victoires en Italie, traversa la Suisse de Genève à Basle pour se rendre à Rastadt. Le passage de ce général fut un grand événement pour Lausanne. Depuis plusieurs jours, le seigneur Baillif, M. de Buren, était en alerte; plusieurs fois il accourut à l'Hôtel du *Lion d'Or*, où des relais étaient préparés, ainsi qu'une collation et une garde d'honneur composée des plus beaux grenadiers du bailliage. On se plaisait à faire arriver de faux courriers à grand fracas, et le baillif de venir à son poste. Enfin Bonaparte arriva à la tombée de la nuit. Il s'arrêta pour changer de chevaux, sans descendre de voiture. Le Baillif vint le complimenter à la portière. Bonaparte, en jetant un coup d'œil sur la troupe rangée devant l'hôtel, lui demanda si c'était des milices ou des troupes de ligne. *Ce sont des grenadiers*, répondit M. de Buren. Sur quoi, Bonaparte se rejeta dans la voiture et se mit à lire un papier. C'était une pièce de vers que des jeunes filles qui l'attendaient sur Montbenon lui avaient jetée avec des fleurs. Toute la ville était sur pied et se précipitait dans l'étroite rue de Bourg, pour voir le vainqueur d'Italie. Je ne fus pas des derniers,

mais du côté de l'Hôtel où j'étais placé, je ne pouvais le voir qu'imparfaitement, au risque de me rompre le cou; je sautai entre les chevaux et la voiture et me trouvai vers la portière de droite. Deux flambeaux l'éclairaient; là, je pus contempler de près, pendant quelques minutes, pour la première et la dernière fois, cet homme qui, à cette époque, remplissait déjà le monde de sa renommée. Il était alors maigre; sa pâle figure était méditative, pleine de cette expression qui annonce les grandes choses; elle est restée gravée dans ma mémoire; ma jeune imagination voyait sur ce front, éclairé par les flambeaux, les lauriers dont il fut plus tard couronné. »

Le bailli de Morges était très lié avec son collègue d'Aigle et lui faisait de fréquentes visites. Un jour d'automne, entre autres, il se rendit auprès de son ami pour lui proposer une partie de chasse. Les premières victimes de nos chasseurs furent destinées à Madame la baillive de Morges, et le domestique Hans, qui accompagnait son maître, fut chargé de lui porter deux magnifiques lièvres.

Arrivé à Cully, Hans, qui se sent pris d'une soif ardente, entre à l'auberge et rencontre un ancien camarade dont il avait fait la connaissance à Berne dans sa jeunesse.

— Que portes-tu là? lui dit ce dernier.

— Mon cher, che borde deux peaux lièvres à mon bourgeoisie.

— Diable, il sont bien beaux, en effet.

— Foui, parblé! et il me semble que le bourgeoisie il aurait pïen assez d'un..... Qu'en dis-tu, Frédéric?

Tout en conversant ainsi, les deux camarades, trinquant à qui mieux mieux, s'égayèrent, chantèrent bientôt et finirent par un excellent civet.

Arrivé à Morges, dans la matinée du lendemain, Hans, qui n'était plus sous l'influence du vin de Lavaux, commençait à réfléchir et n'osait pas se décider à franchir le seuil du château. Enfin il prend son grand courage et remet le lièvre à la cuisinière avec une lettre du bailli pour Madame; puis il se retire dans sa chambre. Un quart d'heure après, sa maîtresse le fait appeler.

— Hans! voilà un des lièvres, mais l'autre.

— Eh pïen, Madame..... il y a celui-là puis..... l'autre.

— Oui, mais l'autre? encore une fois.

— Eh pïen, Madame, il y a l'autre et puis celui-là.

La baillive ne put pas obtenir d'autre réponse du pauvre garçon qui ne savait comment se justifier. Il fut renvoyé immédiatement vers son maître avec une lettre de Madame.

— Hans! s'écria le bailli de sa grosse voix, qu'as-tu fait de ce lièvre? Tu l'as mangé, n'est-ce pas?...

— Ah! répondit Hans, en baissant la tête, Monsieur le bailli il est un fin pougre, jamais Madame il n'a pu le téviner.

Un ancien valet de chambre, qui vit actuellement des revenus d'une jolie fortune, est pris de la maladie des belles phrases, où il enchâsse souvent des expressions dont il ignore le sens. L'autre jour, il reçoit une lettre dans laquelle un mot le frappe tout particulièrement; c'est le mot *monopole*. Il brûle déjà de s'en servir et de le faire sonner aux oreilles d'un plus ignorant que lui. Monopole!... monopole!... répétait-il à voix basse, je ne comprends pas très bien, mais ce mot doit être un mot comme il faut.

Une journée s'écoule, et ce monopole lui pesait; l'occasion de l'insinuer adroitement dans la conversation ne s'était pas encore présentée.

Elle se présenta le lendemain. Notre phraseur entre au Cercle de Beau-Séjour où il rencontre un épiciers de ses amis.

— Quelle nouvelle? lui dit-il en l'abordant.

— Mais... bonne nouvelle, répond l'autre.

— Et quoi?

— Je viens d'assister, en justice de paix, à l'homologation du testament de mon oncle Samuel, qui me lègue soixante mille francs.

— Bah!... alors vous allez remettre votre boutique?

— Ma boutique?... pas du tout; aujourd'hui, ce n'est pas avec soixante mille francs qu'on peut se retirer des affaires; j'ai famille, la vie est chère et j'espère, au contraire, augmenter mon commerce et travailler encore longtemps.

— C'est vrai, après tout, ajouta le valet de chambre.... cependant soixante mille francs.... c'est un beau monopole!

Notre homme était heureux et fier. Le mot était lâché.

Le bateau à vapeur du lac de Genève.

III

De retour à Genève, Robert raconta à sa famille les détails de sa course; il parla des points de vue remarquables qu'il avait admirés, du jeune suffragant, des antiquités; il ne dit rien de sa navigation entre Rolle et Nyon. Un moment après, son père prit la parole.

« Puisque nous voilà seuls, mon cher ami, je profite de ce moment pour te parler d'un sujet qui nous occupe ta mère et moi. »

Ce début plus solennel qu'à l'ordinaire, éveilla l'attention du jeune homme.

« Tu as vingt-cinq ans, Robert; un jour tu auras de la fortune et une position indépendante. Ne serait-ce point le moment de penser à te marier? Quelquefois on laisse le temps s'écouler, et ensuite on en a des regrets. »

Robert dit qu'il n'y avait point encore pensé sérieusement.

« Il ne faut pas, mon fils, que tu te croies engagé à prendre une détermination, par le désir que nous aurions de voir ton bonheur assuré. Tu es parfaitement libre, soit pour le mariage, soit pour la personne que tu choisiras. N'en est-il aucune pour laquelle tu sentisses de la préférence? »

Il assura que non.

« D'après ce qu'on sait de ton caractère, de ta famille, avec une figure passable, il me semble que, sans trop de présomption, on peut croire que tu auras une assez bonne chance. Pense à ce que je viens de te dire. »

— J'y penserai, mon père.

— Je le répète, tu es parfaitement libre dans ton choix; ta mère et moi nous n'avons pas la moindre velléité de te gêner. Si cependant tu n'avais aucune idée arrêtée et que tu voulusses connaître celle à laquelle nous pensions, chacun de notre côté, sans nous être communiqué notre désir, je te nommerai ta cousine.

— Ma cousine Juliette!

— Oui, une personne dont nous connaissons le caractère.

— Parfaitement bien élevée; ajouta la mère.

— D'une figure fort agréable, d'une fortune...., car enfin, quoique ta position ne te force pas à chercher de l'argent, il ne gâte rien, quand il se trouve, sans qu'on le cherche, réuni aux qualités essentielles; d'une fortune fort aisée pour le moins. Tu comprends que je sais ce qui en est, par mes fonctions de subrogé tuteur, et comme tu n'as pas de vocation lucrative.... Juliette est fort instruite, ce qui doit te plaire. Au fait, tu la connais aussi bien que nous. Eh bien! qu'en dis-tu? Parle donc.

— Juliette est charmante, je l'aime beaucoup, mais la pensée de l'épouser ne m'était jamais venue.

— Ce n'est pas une raison pour n'y pas songer une fois. Je te dirai le motif qui nous a engagés à t'en parler; c'est qu'il paraît que M. T. y pense sérieusement; au moins va-t-il souvent dans la maison. Je suis persuadé qu'on te préférerait à lui, d'après l'intérêt que ma belle-sœur a toujours montré pour toi.

— Je le suppose aussi, dit la mère; au moins, si j'étais jeune fille, ce serait mon avis.

— Veux-tu que je dise un mot? Cela m'est facile, sans t'engager le moins du monde.

— Mon père, je vous conjure de n'en rien faire. C'est une idée que vous me présentez si brusquement!

— A quoi bon tarder, si tu étais décidé? Du reste, fais ce que tu voudras; pense seulement qu'il n'y a pas de temps à perdre. Dans tous les cas tu ferais bien d'aller voir ta tante; c'est fort naturel après une absence, c'est convenable même.

— Tu parlais à Juliette de ton ouvrage, cela l'intéresserait.

— J'irai, ma mère, mais pas encore; demain je pars pour Nyon.

— Pour Nyon! tu en viens.

— Je n'ai pas eu le temps de m'y arrêter. C'est une colonie équestre, il y a un vieux château: dès que je serai de retour, je vous promets d'aller chez ma tante.

— Il n'a pas l'air fort en train, dit la mère en le voyant sortir.

— Cela viendra, répliqua le père, il ne faut pas lui en parler davantage. Au reste, je suis content de le voir mordre vigoureusement à son ouvrage; nul doute que, s'il s'y met de cœur, il ne fasse quelque chose de bon. »

Le lendemain, Robert était sur la belle terrasse de la ville de Nyon, d'où il regardait le lac et les montagnes, se retournant cependant quelquefois du côté d'un jardin où des dames se promenaient, lorsqu'il voit venir à lui un grand jeune homme armé d'un long fouet, des claquements duquel il s'amusait à faire retentir la rue. « Hé! c'est vous Maneval! dit celui-ci. Quel heureux hasard de vous trouver à Nyon! — Je n'espérais pas non plus vous rencontrer ici, Alexandre; je vous croyais dans votre maison de campagne. — Je l'ai quittée pour conduire à Rolle une de mes cousines qui est venue d'Avenches faire une visite à des parents sur les bords du lac. Je l'ai laissée hier sur le bateau et je viens la reprendre. Nous n'avons pas perdu de temps en route; j'avais attelé mon cheval anglais avec une jument de selle; nous étions partis tard, je n'ai pas mis trente minutes, au plus trente-cinq à faire deux lieues. D'Allamand j'ai aperçu le Léman qui entrerait dans le port de Rolle. Et vous, mon cher, dites-moi donc quel motif vous amène dans notre canton. — Quelques recherches historiques; j'ai un projet d'ouvrage, une description de ce pays. Vous riez.... — Point du tout, je regrette seulement de ne pouvoir vous être utile. L'histoire n'est pas mon fort; mais je connais ici un vieux professeur..., seulement je lui ai fait hier une telle peur... Encore